Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Les représentants des personnels, les représentants des parents d'élèves, les DDEN, les représentants des élus, les personnes qualifiées, ne siègeront pas pour la séance du CDEN du 8 avril 2011 qui devait entériner les mesures de carte scolaire pour 2011.

28 retraits d'emplois d'enseignants, auxquels il faut ajouter 15,5 postes surnuméraires, 6 postes intervenants langues : près de 50 postes supprimés.
72 fermetures de classes pour 27 ouvertures réelles et 23 régularisations, 67 fermetures de postes hors classes (Rased, aide à la difficulté scolaire, remplacement) pour 40 ouvertures.

Voilà le triste bilan de la carte scolaire 2011.

Aucune catégorie de poste n'échappe aux coupes sombres : enseignants des classes élémentaires et maternelles, dans l'éducation prioritaire ou non, en milieu urbain ou rural profond, postes de réseaux d'aides, postes de maîtres spécialisés, postes surnuméraires, postes de remplaçants…

Sur les 633 écoles du département, c'est en moyenne une sur 9 qui sera touchée par une fermeture, une sur 7 si l'on tient compte des postes spécialisés. C'est considérable.

A l'évidence, l'Hérault n'échappe pas à la politique nationale strictement comptable qui ne voit dans l'Education Nationale que des « gisements d'économies », parce que pour nos gouvernants, l'éducation n'est plus une priorité, mais une charge qu'il faut réduire.

Avec 709 élèves en plus a minima dans l'Hérault à la rentrée prochaine, ce qu'il faut d'URGENCE à l'école de ce département, comme à beaucoup d'autres, ce n'est pas le redéploiement de la pénurie, mais c'est un collectif budgétaire avec des créations d'emplois et non des suppressions pour assurer des taux d'encadrement au moins égaux et constants, tout en accueillant les élèves en plus !

Les organisations syndicales représentant les personnels, les représentants des parents d'élèves FCPE, les représentants des élus, les DDEN et les personnes qualifiées actent solennellement, en boycottant ce CDEN, leur refus de cautionner les mesures nocives que vous vous proposez de mettre en œuvre dans le cadre de la carte scolaire 2011.
Elles sont nocives pour l'école publique laïque,
Elles sont nocives pour les qualités d'accueil dues aux élèves et aux familles,
Elles sont nocives pour les conditions de travail des personnels enseignants.

Quand le seul choix proposé est l'acceptation de la pénurie,
Quand toute ouverture de classe supplémentaire revient à fermer une classe ailleurs,
Quand toute fermeture évitée demande une fermeture dans une autre école,
Quand l'espace de négociation n'existe plus,
Seule l'administration de l'Education Nationale peut avaliser une telle situation.

La place des représentants des personnels, des parents d'élèves, de élus et des DDEN n'est pas autour de la table du CDEN, mais dans la rue, avec les collègues, les parents et les élus pour dire leur opposition à une politique qui organise la casse du système éducatif public.

Montpellier, le 8 avril 2011